

A Son Excellence

Monsieur le Ministre d'Etat

Monsieur le Ministre, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome sont logés dans le palais de la ville Médicis et laissent 100^{fr} par mois pour leur nourriture, un domestique attaché à l'Académie, et chargé du service de l'estable; mais les deux domestiques chargés de leur service personnel et des chevaux sont à leur charge; mes prédécesseurs, depuis longtemps, avoient été frappés de l'inconvénient de cet état de chose, dont un des plus mauvais effets étoit le manque d'autorité que cette situation faisoit au Directeur vis à vis les deux domestiques.

Ces inconvénients m'avoient également frappés pendant mon D^e Directeurat, j'en écrivis alors à M^r Cuvier, mais je ne sais quelle circonstance survint qui empêcha de donner suite à cette affaire; depuis ce temps ces inconvénients ont fait qu'augmenter et je vis d'autant plus urgent de y obtenir le plutôt possible un allouement en traitement à ces deux domestiques que ce seroit diminuer un D^e charge qui pesent sur les pensionnaires, diminution qui viendroit d'autant plus à propos que l'augmentation de prix de chaque chose rend ~~plus les choses~~ plus plus difficile l'obligation de faire face à tous leurs besoins avec le 75^{fr} qu'ils touchent par mois.

J'ai donc l'honneur de proposer à votre Excellence d'allouer un traitement ~~mensuel~~ de 75^{fr} en deux sobajins ou francs ^(40-37 centimes) pour chacun des 2 domestiques attachés à

37	60	
121	4	44
	<u>64</u>	<u>44</u>
374	31	12
<u>445</u>	<u>33</u>	<u>32</u>

1000
96888
<u>3112</u>

40	37	48444
	12	
	<u>80</u>	<u>74</u>
403	74	96888
<u>484</u>	<u>44</u>	

aux pensionnaires. 24 mois à 40 fr. 37 c.
 font une somme de 968⁸⁸. par année

Si votre Excellence veut bien donner son
 approbation à cette proposition ce sera un
 nouveau bienfait que l'Académie de France à
 Rome lui devra et je suis persuadé que le
 Directeur et les pensionnaires lui en feront une
 reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Ministre
 de votre Excellence

Le très humble et très obéissant
 Serviteur

Le Directeur de l'Académie Française à Rome

Paris le 29 août
 1785

J. Schmitt

A Son Excellence

Monsieur le Ministre d'Etat

Monsieur le Ministre vous avez bien voulu, sur
ma proposition, accorder une somme de mille francs
pour le traitement de deux domestiques attachés au
service personnel de personnes de l'Académie de France
à Rome.

En raison des autres traitements de employés de
l'Académie, j'ai pensé qu'une somme de 7 écus Romains
soit payés de francs servit un traitement mensuel
suffisant pour chacun de ces 2 domestiques en 7 écus
~~de francs~~ ne formeraient pas mois en francs que 40 3/4
ou par an de 84 3/4 ^{francs} par an par chacun = 96 3/4
par année par les 2

Je vous ai accordé par votre Excellence et
votre bienveillance une somme de 31 1/2 centes
en plus de demandés de fonds 33 3/4 centes
qui formeront un total de 64 3/4 ou 12 écus
Romains ^{par an et qui ne permettent} d'augmenter le traitement de
chacun d'eux de 2 écus 3/4 par an que 8 écus
Romains par mois et par les 2 à la suite de
de voir augmenter avec le temps + les enfants

(...)

J'ai vu que vous avez vu
bien approuver cette note
par Thomas & C

27
1855

J. J. Smith